

# Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation français et religion

<b>HELHa Braine-le-Comte</b> Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
<b>HELHa Leuze-en-Hainaut</b> Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be
<b>HELHa Loverval</b> Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL	Tél : +32 (0) 71 43 82 11	Fax : +32 (0) 71 47 28 19	Mail : edu-loverval@helha.be

## 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 41 Techniques de gestion de groupe et expression orale			
Code	PEGR2B41FR	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte <b>Laura MARTELLA</b> (laura.martella@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut <b>Mélanie GEELEN</b> (melanie.geelen@helha.be) HELHa Loverval <b>Rémi LEPINOIS</b> (lepinoisr@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

## 2. Présentation

### Introduction

Néant

### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession**
  - 1.1 Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif
  - 1.2 Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal
- Compétence 2 **Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité**
  - 2.4 Mettre en place des pratiques démocratiques de citoyenneté
- Compétence 3 **Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société**
  - 3.2 S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions
  - 3.3 Mettre en œuvre en équipe des projets et des dispositifs pédagogiques
- Compétence 4 **Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover**
  - 4.3 Mettre en question ses connaissances et ses pratiques
  - 4.4 Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques
- Compétence 6 **Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions**
  - 6.4 Mobiliser l'ensemble des savoirs méthodologiques, pédagogiques et psychologiques dans la conduite de toute activité d'enseignement-apprentissage

Compétence 7 **Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté**

- 7.1 Gérer la classe de manière stimulante, structurante et sécurisante
- 7.2 Promouvoir le dialogue et la négociation pour instaurer dans la classe un climat de confiance favorable aux apprentissages
- 7.3 Faire participer les élèves comme groupe et comme individus à l'établissement des normes de fonctionnement de la classe
- 7.4 Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves

### **Acquis d'apprentissage visés**

Au terme de ce cours, l'étudiant est capable :

d'observer et de comprendre le climat de classe, ainsi que la dynamique des groupes  
d'utiliser divers outils de gestion de groupe,  
d'adopter une posture enseignante favorisant l'apprentissage de l'élève et de la classe

### **Liens avec d'autres UE**

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

## **3. Description des activités d'apprentissage**

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEGR2B41FRA Techniques de gestion de groupes et expression orale 30 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

## **4. Modalités d'évaluation**

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEGR2B41FRA Techniques de gestion de groupes et expression orale 20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

### **Dispositions complémentaires relatives à l'UE**

**Néant**

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).

# Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation français et religion

**HELHa Loverval** Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL  
Tél : +32 (0) 71 43 82 11 Fax : +32 (0) 71 47 28 19 Mail : [edu-loverval@helha.be](mailto:edu-loverval@helha.be)

## 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Techniques de gestion de groupe et expression orale			
Code	13_PEGR2B41FRA	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Rémi LEPINOIS ( <a href="mailto:lepinoisr@helha.be">lepinoisr@helha.be</a> )		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

## 2. Présentation

### Introduction

Le climat de classe se constitue de nombreuses composantes organisationnelles et pédagogiques. Ce cours permet de comprendre comment une activité d'apprentissage peut entraîner certains effets au sein d'une classe mais aussi d'élargir ses représentations initiales en prenant conscience de son propre fonctionnement.

Cette activité d'apprentissage vise à :

- se questionner, réfléchir aux techniques qui favorisent un climat de classe serein et constructif.
- s'exercer à l'écoute.
- aborder la dimension éducative dans la prévention des comportements inadaptés des apprenants.
- acquérir des outils pour arriver à une gestion positive des conflits avec les adolescents.
- initier les étudiants aux techniques de gestion de groupes et à l'exercice de l'autorité en classe.

### Objectifs / Acquis d'apprentissage

L'étudiant sera capable de

- analyser des situations d'apprentissage et reconnaître ses difficultés et ses atouts en vue de créer un climat de classe efficace.
- prendre conscience des caractères partagés des actions et des vécus de la communauté des enseignants.
- observer et interpréter des situations de classe selon certains cadres théoriques.

## 3. Description des activités d'apprentissage

### Contenu

A travers divers concepts, observations et analyses de postures d'enseignants et d'élèves : climat de classe, autorité en classe, comportements "difficiles", communication et gestion de conflits, analyse réflexive d'incidents critiques, ....

### Démarches d'apprentissage

En prolongation du travail effectué au Bloc 1 (UE 3), ce cours poursuivra le questionnement de la relation grâce à des mises en situation accompagnées d'une réflexion théorique / supports vidéos.

De plus, les approches concrètes seront valorisées et une démarche réflexive en lien avec les stages sera sollicitée notamment via l'analyse "d'incidents critiques".

### **Dispositifs d'aide à la réussite**

Des moments "forums" sont proposés afin de répondre aux différentes questions et d'ajuster les contenus en cas de besoin.

### **Sources et références**

- Quand la classe est difficile, Cahiers Pédagogiques, N° 501, 2013
- Oser l'oral, Cahiers pédagogiques, N° 400, 2002
- Gérer la classe, X. Papillon, Chronique Sociale, 2004
- Discipline en classe et autorité de l'enseignant, B. Rey, De Boeck, 2004
- Etre l'acteur de son cours, C. Berthier-McLaughlin & M.Harfaut, Ed. Eyrolles, 2009
- L'autorité au collège, mode d'emploi. G. Caillaud, ESF, 2013
- Enseigner en classe hétérogènes, J-M. Zakhartchouk, 2014
- + Consulter la bibliographie donnée au cours

### **Supports en ligne**

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Power-points, vidéos, porte-feuilles d'outils et de lectures, moodle, notes de cours, ...

## **4. Modalités d'évaluation**

### **Principe**

Les travaux fournis lors des différentes séances font l'objet d'une évaluation (TJ). Les travaux non-rendus seront sanctionnés, en terme d'évaluation de l'activité d'apprentissage.

L'évaluation est écrite. les étudiants seront amenés à réaliser une analyse d'une situation d'apprentissage à l'éclairage de concepts vus au cours .

Pour tout travail, plagiat, non-respect des consignes et/ou des échéances impliquent un zéro.

### **Pondérations**

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Trv	10				
Période d'évaluation	Trv	90			Trv	100

Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

### **Dispositions complémentaires**

Les travaux attendus pour l'évaluation certificative du Q1 seront représentés par l'étudiant lors de l'évaluation du Q3, en tenant compte des remarques formulées lors de l'évaluation du Q1.

Conformément au REE, dans le cas où l'absence d'un étudiant à un examen organisé durant la session de janvier ou de juin est couverte par un certificat médical ou est reconnue comme légitime par l'enseignant concerné et la direction, cet examen sera représenté durant la session suivante (respectivement juin et septembre) à une date fixée conjointement par l'enseignant et la responsable des horaires. Par contre, toute absence à la session de septembre, couverte par un certificat médical ou pour un motif légitime apprécié par la direction, donnera lieu à un nouvel examen organisé, en fonction des possibilités, dans la même session à la date fixée par l'enseignant et la responsable des horaires.

## Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).